

Maître Nicolas SIROUNIAN
SELARL PROVANSAL AVOCAT ASSOCIES
Avocat au barreau d'AIX-EN-PROVENCE

23, cours Mirabeau - CS 20875
13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
Tél. : 04.13.24.13.63 – E-mail : f.hoffmann@provansal.eu

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de LA FARE LES OLIVIERS (13580), 6, rue Thiers,

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION de 76,89 m²
élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec cave en sous-sol
cadastrée section AA numéro 39 pour 39 ca.

MISE A PRIX : QUARANTE MILLE EUROS (40.000 €)

Visite le Lundi 3 Mai 2021 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE LUNDI 17 MAI 2021 A 9 HEURES du matin
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence,
Palais de Justice, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési,
13090 AIX-EN-PROVENCE.

DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Sur la commune de LA FARE LES OLIVIERS (13580),

Une maison à usage d'habitation sise 6, rue Thiers, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec cave en sous-sol, comprenant :

- au rez-de-chaussée : séjour, cuisine,
- au premier étage : deux chambres,

salle de bains avec water-closet,
- au deuxième étage : deux chambres.

Ledit immeuble figurant au cadastre de ladite commune section AA, numéro 39, lieudit 6 rue Thiers pour 39 ca.

D'après le procès-verbal de description :

Me Franck MASCRET, Huissier de justice associé à MARSEILLE a établi le 30 septembre 2020 un procès-verbal descriptif, annexé au cahier des

conditions de vente, aux termes duquel il apparaît que la maison de ville est élevée de deux étages sur rez-de-chaussée avec cave et combles.

Le rez-de-chaussée est composé d'un séjour et d'une cuisine.

La cave est composée d'une grande pièce voûtée et humide.

Le premier étage comprend deux chambres et une pièce d'eau.

Le deuxième étage est composé de deux chambres.

Les lieux sont inoccupés et non meublés.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 76,89 m².

PROCEDURE :

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LOGEMENT**, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 € ayant son siège social à PARIS (75003), 50, boulevard de Sébastopol et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° B 302 493 275, poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

CREANCIER POURSUIVANT,
Ayant pour Avocat **Maître Nicolas SIROUNIAN** Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS**

ASSOCIES, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, y demeurant 23, cours Mirabeau, CS 20875 - 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - tél. : 04.13.24.13.63 - fax : 04.96.10.11.12.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau d'AIX-EN-PROVENCE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de la CARPA ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros.

Pour de plus amples renseignements :

-s'adresser à Maître Nicolas SIROUNIAN, Avocat au Barreau d'AIX-EN-PROVENCE, 23, cours Mirabeau, 13626 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@provansal.eu ou sur le site internet de son cabinet

www.provansal.eu

- Au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE, quartier Jas de Bouffan, impasse des Frères-Pratési, 13090 AIX-EN-PROVENCE pour consulter le cahier des conditions de vente.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 mars 2021.

Nicolas SIROUNIAN